

n° : 1505

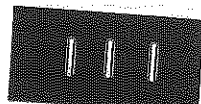
P71.28

DIAPASON

ENTRETENU ELECTRIQUEMENT

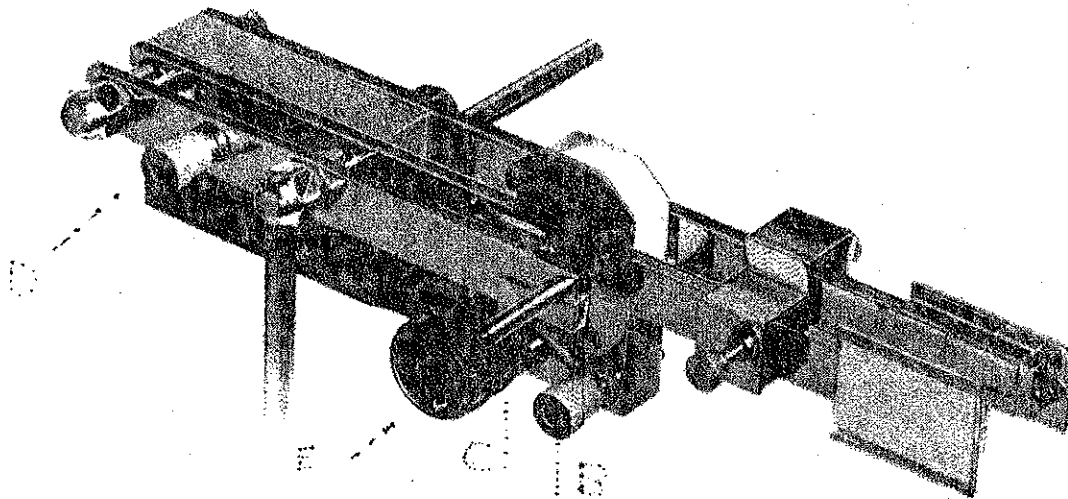
A - 69

Fontenay



**EUROSAP
DEYROLLE**

62-64, rue Alexis-Lepère
MONTREUIL (Seine)
Tel. : AVRON 08-72 et 08-73



Le diapason se compose essentiellement d'une pièce en duralumin sur laquelle sont fixées solidement, de part et d'autre, deux lames vibrantes dont les oscillations sont entretenues par un électro-aimant placé entre les deux lames. Sur l'une de celles-ci est fixé un petit ressort servant au contact de la vis platinée sur laquelle on agit par l'intermédiaire d'un bouton isolant E.

Deux tiges à 90° permettent de fixer le diapason dans une noix et dans la position voulue par l'expérimentateur.

FONCTIONNEMENT : - Brancher une source de courant continu 6 volts entre les bornes B et D ; agir sur le bouton isolant E jusqu'au contact de la vis sur la lame de ressort. Le diapason entre en vibrations ; régler la position des masselottes pour éviter des phénomènes de battements.

ACCESSOIRES : - l'appareil est livré au "Centre d'Équipement de l'Éducation Nationale" avec :

- Deux masselottes se fixant sur les tiges et permettant l'obtention de fréquences allant de 85 à 115 pp/s
- Deux miroirs avec monture métallique pouvant s'adapter aux extrémités des lames vibrantes.

Les petites vis situées à l'extrémité des branches du diapason permettent l'accrochage de cordes ou de ressorts pour l'étude des ondes stationnaires.

En supplément, il peut être livré, avec le diapason, un style enregistreur et un système à deux lames pour l'obtention d'ondes à la surface d'un liquide.

REMARQUE : L'appareil peut s'utiliser en vibreur ; il suffit de brancher une source de courant alternatif 6 Volt. entre les bornes B et C, la vis platinée ne faisant pas de contact avec la lame de ressort

ajustant les masses pour avoir une amplitude maximum des vibrations, on sait qu'à ce moment les lames vibrent à 100 pp/s.